



Personalverband
der Stadt Biel
Association du personnel
de la Ville de Bienne

Protokoll

der 116. Hauptversammlung vom Dienstag, 24. April 2023, Alterszentrum Redern, Redernweg 6, 2501 Bienne

Vorsitz	Livia Mühlheim et Bruno Bianchet
Anwesend	36 Mitglieder (10 davon Vorstand)
Protokoll	Julien Steiner
Beginn	18.00 Uhr
Schluss	19.10 Uhr

Traktanden

1. Begrüssung durch den Vorstand des Personalverbandes
2. Grussbotschaft des Gemeinderats durch den Stadtpräsidenten, Herrn Erich Fehr
3. Wahl der StimmzählerInnen
4. Protokoll HV vom 2022 (brieflich durchgeführt)
5. Jahresbericht 2022
6. Rechnung 2022 und Bericht Kontrollstelle
7. Aktionsfonds
8. Tätigkeitsprogramm 2023
9. Mitgliederbeitrag
10. Wahlen
11. Anlässe 2023
12. Anträge der Mitglieder
13. Verschiedenes

1. Begrüssung durch den Vorstand des Personalverbandes

Bruno Bianchet, co-président, ouvre l'assemblée et salue M. Erich Fehr, maire.

2. Grussbotschaft des Gemeinderats, Herr Stadtpräsident Erich Fehr

M. Erich Fehr salue les personnes présentes au nom du Conseil municipal. Il souligne les difficultés de la Ville par rapport à ses finances, notamment en raison de l'inflation. Les dettes ont pendant longtemps peu posé de problèmes en raison de taux d'intérêts très bas. Cela est en train de changer.

C'est notamment pour cela que le projet Substance 2030 a été lancé : afin de stabiliser les finances. Après l'échec du budget 2023 en votation populaire, le Conseil de ville a approuvé une « Absichtserklärung » en ce sens. Elle concerne aussi le personnel et prévoit une compensation complète du renchérissement en 2024.

La Ville de Bienne est un employeur attractif estime M. Fehr et il remercie les employées et employés pour leur engagement.

Questions de la salle : la première concerne les allègements fiscaux pour les entreprises. E. Fehr ne peut pas dire à combien ils se sont montés en lien avec la dernière réforme. Il note aussi que c'est très difficile d'attirer de nouvelles entreprises. C'est pourquoi il préfère miser sur de nouveaux contribuables physiques. La deuxième question porte sur la réforme de l'OCDE soumise en votation le 18 juin prochain. E. Fehr indique qu'elle n'apportera pas grand-chose à la ville, d'autant plus que les sites qui offrent des places de travail sont moins favorisés.

La troisième question porte sur le partenariat social. E. Fehr indique que le Conseil municipal y tient et dans le cadre de Substance 2030 a défendu devant le Parlement l'accord trouvé avec les associations du personnel.

3. Wahl der StimmzählerInnen

Auf die Wahl von StimmzählerInnen wird verzichtet und nur bei Bedarf darauf zurückgekommen.

4. Protokoll HV vom 2022

Le procès-verbal de 2022 ne suscite pas de discussion et est approuvé par les personnes présentes.

Das Protokoll gilt somit, mit Dank an den Verfasser, als genehmigt.

5. Jahresbericht 2022

Bruno Bianchet note que l'année 2022 a été très intensive. Il souligne que le projet Substance 2030 a mobilisé de nombreuses ressources et qu'il a été possible de limiter la casse. Il regrette que des informations ont été retenues et que cela a remis en question le partenariat social. Il est vrai que l'APBB a passé un accord avec le Conseil municipal. Mais il regrette qu'après l'échec du budget et malgré les bons résultats des comptes 2022, les mesures concernant le personnel déjà approuvées n'ont pas été rediscutées. Certes, une prime unique de 500 francs a pu être obtenue, mais ce n'est pas suffisant pour compenser le renchérissement. Il attend donc à ce que le partenariat social soit respecté.

Concernant la caisse de pension, la décision de baisser le taux de conversion est regrettable et constitue aussi une baisse des conditions d'engagement, souligne B. Bianchet.

Pour les autres points, il est renvoyé au rapport annuel écrit.

Der Jahresbericht wird von den Anwesenden einstimmig genehmigt.

6. Rechnung 2021 und Bericht Kontrollstelle

Farah Fasiolo présente le comptes 2022, qui se clôturent sur un bénéfice de 5'652.43 francs contre 7'514.29 francs en 2021 (diminution en raison de la reprise des activités après les années Covid).

La fortune se montait au 31.12.2022 à 222'771.57 francs et est constituée de:

- capital de CHF 100'529.59
- bénéfice de CHF 5'652.43
- fonds d'action de CHF 35'062.60
- fonds d'action CCT ESB de CHF 81'526.95

Revidiert wurde der Bericht von den Herren Michele Manzi und Dejan Spajic.

Die Rechnung wird einstimmig angenommen und gilt daher – mit Dank an die Kassiererin und Revisoren – als genehmigt.

7. Aktionsfonds

Der Aktionsfonds weist per 31. Dezember 2022 ein Guthaben in der Höhe von CHF 35'062.60 auf. CHF 20.- des Mitgliederbeitrages werden jeweils in den Aktionsfonds einbezahlt. Aufwände für Beratungen / juristische Beratungen werden ebenfalls aus dem Aktionsfonds bezahlt. Des Weiteren gibt es einen Beitrag des Zentralverbandes.

Le Fonds d'action pour ESB se monte à 81'526.95 francs. A noter que le SSP (VPOD) doit encore verser sa contribution à ce fonds d'action. Selon F. Fasiolo cela devrait se monter à environ 15'000-20'000 fr. pour 2022.

8. Tätigkeitsprogramm 2023

Livia Mühlheim indique que le projet Substance 2030 et ses suites va encore mobiliser le comité. La compensation du renchérissement va aussi nous mobiliser. Il faudra veiller en particulier à ce que la promesse de compensation complète du renchérissement mentionnée dans la « Absichtserklärung » soit respectée. Urs Stauffer rappelle que si cela n'est pas fait, il y a une perte réelle de salaire. C'est pourquoi il aimerait que la compensation complète soit inscrite dans un règlement. Des démarches en ce sens vont être entreprises.

9. Mitgliederbeitrag

Livia Mühlheim indique que le comité ne souhaite pas modifier les cotisations. Der Vorstand empfiehlt, den Mitgliederbeitrag wie folgt beizubehalten:

- Mitgliederbeitrag 1: CHF 70.- für die aktiven Mitglieder (inkl. CHF 20.- für den Aktionsfonds resp. Rechtsschutz)

- Mitgliederbeitrag 2: CHF 50.- (CHF 30.- + CHF 20.- für den Aktionsfonds resp. Rechtsschutz) für die aktiven Mitglieder, welche einem Gesamtarbeitsvertrag unterstellt sind (z.B. ESB). Les employés d'ESB versent par ailleurs 10 francs par mois à un Fonds d'action lié à la CCT.
- Mitgliederbeitrag 3: CHF 50.- für die pensionierten Mitglieder.

Die Mitgliederbeiträge werden angenommen.

10. Wahlen

Bruno Bianchet a annoncé son retrait comme co-président et membre du comité. Julien Steiner et Urs Stauffer le remercient vivement pour son engagement sans faille. Il est applaudi par l'assemblée.

Wahl Co-Präsidium:

Livia Mühlheim (bisher) und Urs Stauffer (neu) *werden einstimmig und mit Applaus gewählt*

Wiederwahl restliche Vorstandsmitglieder:

- Farah Fasiolo (bisher)
- Daniel Gunziger (bisher)
- Julien Steiner (bisher)
- Thomas Holzer (bisher)
- Sabrina Deubel (bisher)
- Oliver Käser (bisher)
- Michel Wälti (bisher)
- Kathrin Affolter (neu)

→ Die genannten Vorstandsmitglieder werden einstimmig und mit Applaus gewählt.

Julien Steiner souligne que le comité est toujours à la recherche de nouvelles forces. Et si une personne veut une fois venir participer à une séance, sans engagement, elle est la bienvenue.

Urs Stauffer rappelle aussi qu'il serait bien que les employées et employés de la Bibliothèque de la Ville soient aussi représentés au sein du comité.

Livia Mühlheim rappelle à l'assemblée générale l'importance d'avoir une association forte et donc demande de faire de la pub pour recruter de nouveaux membres.

Wiederwahl der Revisoren:

Die Herren Dejan Spajic und Michele Manzi *werden einstimmig und mit Applaus wiedergewählt.*

11. Anlässe 2023

Sabrina Deubel rappelle que la soirée saucisse au marc a à nouveau pu avoir lieu début 2023 après deux années marquées par la pandémie. L'an dernier, une visite du garage des pompiers avec apéritif a pu avoir lieu et a été un bel événement. Cette année une nouvelle visite

de ce type aura lieu dans une autre entité administrative. Toutes propositions sont les bienvenues. Dans la salle il est proposé d'aller visiter une fois Rolex ou Omega.

Les membres seront tenus au courant des activités.

Il est demandé si l'APBB participera à la grève des femmes du 14 juin. Urs Stauffer indique qu'un appel sera lancé par l'organisation faîtière. Mais il n'est pas clair si les heures de grève seront payées. La dernière fois ce n'était pas le cas. Le comité va reposer la question. Et il soutiendra aussi le comité d'organisation biennois.

12. Anträge der Mitglieder

Keine Anträge

13. Verschiedenes

Bruno Bianchet remercie le comité pour son engagement.

Thomas Holzer présente le projet de nouveau site internet.

L'assemblée générale est terminée. La soirée se poursuit par une visite des cuisines du Redern puis par un apéritif et un repas.

Die Co-Präsidenten:

Der Protokollführer:

Urs Stauffer

Livia Mühlheim

Julien Steiner